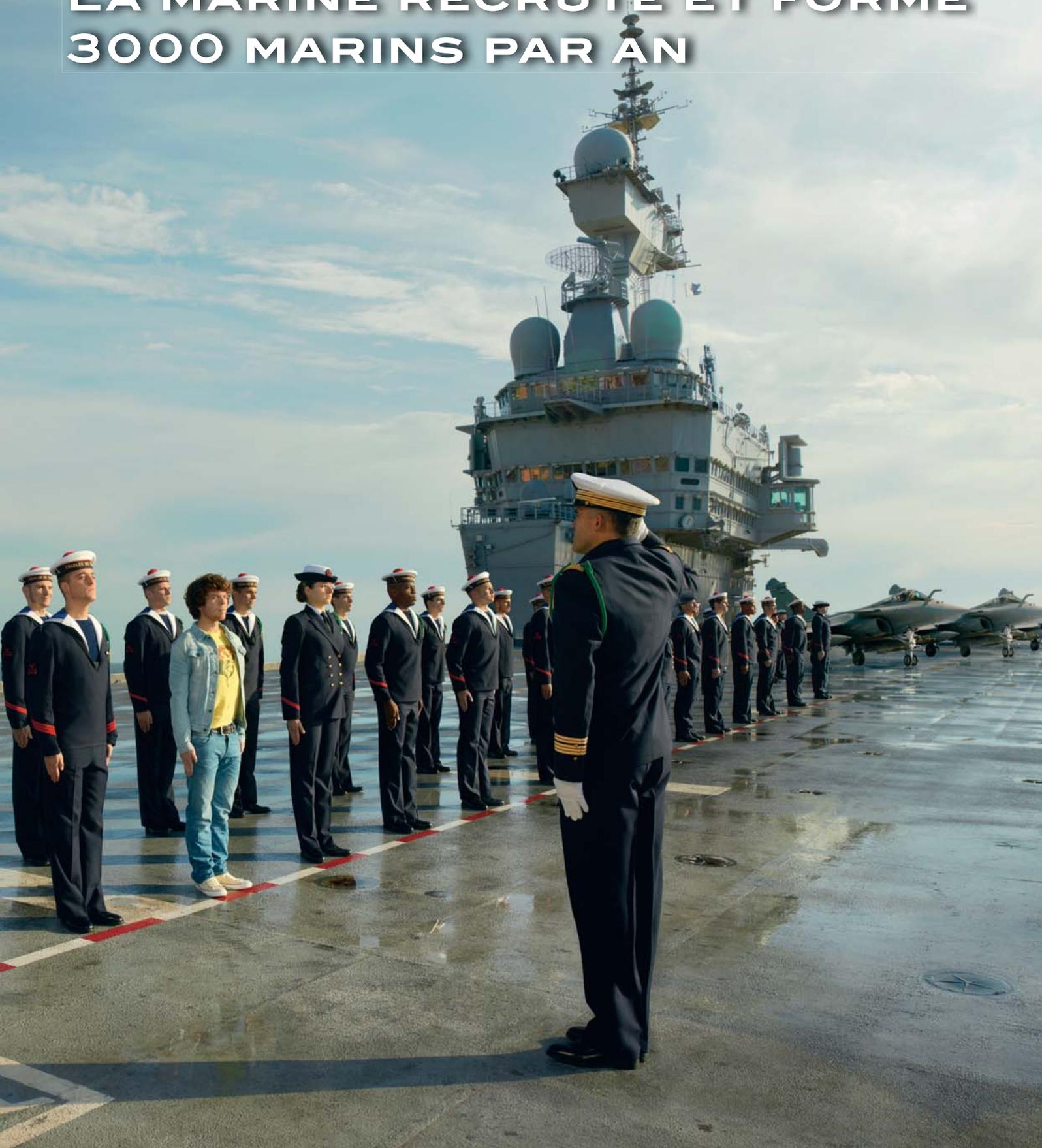


# LA MARINE RECRUTE ET FORME 3000 MARINS PAR AN



**DOSSIER DE PRESSE**

**LE RECRUTEMENT  
DE LA MARINE NATIONALE**

**ETREMARIN.FR**



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>page 1</b>
<b>LA MARINE, UN BESOIN CONSTANT DE RECRUTEMENT</b>	<b>page 2</b>
<b>ETRE MARIN</b>	<b>page 3</b>
<b>ETRE MATELOT</b>	<b>page 4</b>
<b>ETRE OFFICIER MARINIER</b>	<b>page 5</b>
<b>ETRE OFFICIER</b>	<b>page 6</b>
<b>LES AUTRES « VOIES MARITIMES »</b>	<b>page 8</b>
<b>LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT DANS LA MARINE NATIONALE</b>	<b>page 10</b>
<b>LA MARINE : LES CHIFFRES CLÉS EN 2013</b>	<b>page 11</b>
<b>RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CONTRATS SIGNÉ DANS LA MARINE EN 2012</b>	<b>page 12</b>
<b>LES BUREAUX MARINE (CIRFA)</b>	<b>page 13</b>

**La Marine, ce sont 39 100 marins, hommes et femmes, militaires et civils, qui chaque jour, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour protéger les intérêts de la France et mener à bien les missions qui leur sont dévolues : du sauvetage maritime jusqu'à la dissuasion nucléaire, en passant par la gestion de crise et le combat, quand cela est nécessaire.**



Pour y parvenir et se préparer aux enjeux des décennies à venir, la Marine nationale poursuit et diversifie ses recrutements, offrant ainsi à des milliers de jeunes des opportunités de carrières variées, attractives et motivantes. Choisir la vie de marin, c'est décider d'être à la fois militaire et professionnel de la mer. C'est choisir d'exercer parmi plus de 50 métiers dans de nombreux domaines. Quelles que soient la durée et la nature de l'engagement, la Marine permet à chaque marin de se dépasser, de vivre une expérience professionnelle unique dans un environnement qui sort de l'ordinaire. Avec un objectif de recrutement de 3 000 hommes et femmes chaque année, la Marine nationale compte parmi les grands recruteurs de notre pays. C'est pourquoi elle a lancé en 2012 une nouvelle campagne de communication.

Réalisée avec l'aide de l'agence Havas Worldwide Paris, cette campagne s'inscrit dans une démarche globale de communication articulée autour d'un concept original. Ce dernier valorise l'interrogation par la présence d'une jeune recrue encore en civil, mais déjà intégrée à l'équipage, invitant ainsi les jeunes à s'identifier et à se projeter dans la Marine.



# 1. LA MARINE, UN BESOIN CONSTANT DE RECRUTEMENT

## RECRUTER 3 000 MARINS CHAQUE ANNÉE POUR GARANTIR SA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

La Marine a besoin de nombreux jeunes talents motivés pour armer ses équipages. En effet, le rythme élevé de ses activités impose, pour conserver leur haut niveau d'efficacité opérationnelle, des équipages jeunes, dynamiques et formés aux équipements les plus modernes.

Elle tire sa force de cette jeunesse et de la qualité de ses équipages. La moyenne d'âge des marins est ainsi de 29 ans pour les unités opérationnelles, avec un flux d'entrée autour de l'âge de 20 ans. La Marine s'attache ainsi à maintenir un flux de recrutement constant de 3 000 marins par an.

## UN RECRUTEMENT RICHE ET VARIÉ

### PAR FILIÈRE

- 200 officiers
- 700 officiers mariniers
- 1 420 matelots
- 180 mousses
- 500 volontaires

### PAR NIVEAU DE FORMATION (PAR ÉCOLES)

- École des mousses (niveau 3<sup>e</sup> ou 2<sup>de</sup>) : une promotion de 180
- École des matelots (niveau 3<sup>e</sup> à Bac) : 1 420 recrutements
- École de maistrance (Bac à Bac +2) : 700 élèves en 4 promotions
- École navale : 65 en première année

### PAR DOMAINE D'EMPLOI (QUELQUES EXEMPLES)

- Sécurité / protection : 777
- Mécanique / électrotechnique : 441
- Restauration : 313
- Aéronautique : 381
- Navigation / Manœuvre : 133
- Administration : 245



## 2. ETRE MARIN

### UNE EXPÉRIENCE UNIQUE DANS UN UNIVERS QUI CHANGE DU QUOTIDIEN

Rejoindre la Marine nationale, c'est bien plus que choisir un métier. C'est un engagement, c'est vivre une expérience unique dans un univers qui, par nature, évolue en permanence. Être marin, c'est opter pour une vie en équipage, développer son autonomie. En entrant dans la Marine, on adhère à des valeurs de solidarité, d'entraide et de partage ; on s'engage à progresser en permanence grâce à sa motivation et son goût de l'effort.

Rejoindre la Marine nationale, c'est choisir une armée dans laquelle il est possible d'exercer plus d'une cinquantaine de métiers différents : mécanicien naval, électrotechnicien, cuisinier, spécialiste énergie nucléaire, pilote et mécanicien d'aéronautique...

... dans des domaines aussi variés que la navigation, les réseaux et télécommunications, ou encore la sécurité.

Au sein d'une spécialité, un marin peut développer des compétences multiples tout au long de sa carrière en bénéficiant de formations continues de haut niveau.

### DES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

La Marine offre de multiples opportunités d'évolution et de mobilité internes. Quels que soient son âge, son grade et son métier d'origine, tout marin a le devoir de progresser et de se former pour accéder à des responsabilités supérieures. Au cœur d'un environnement technologique sophistiqué, la Marine a besoin de professionnels qualifiés, aux compétences renouvelées. Aussi est-elle une école permanente où chaque marin reçoit à son entrée une formation initiale, puis accède à un parcours continu de formation tout au long de sa carrière : c'est l'occasion pour lui de se développer professionnellement et de monter en grade, en responsabilités et en rémunération. Par exemple, le cursus pour un matelot de la Flotte prévoit un parcours qualifiant qui permet de devenir officier marinier au bout de 2 à 6 ans d'ancienneté. Chaque année, environ 60 officiers sont recrutés parmi les officiers mariners, soit près de 30% du volume annuel de recrutement d'officiers.

### DES CURSUS POUR TOUS

La Marine recrute via différents types de contrats :

- **pour un an** pour les volontaires ;
- **pour quelques années** :
  - 4 ans minimum pour les matelots,
  - 10 ans pour les officiers mariners,
  - 4 à 8 ans pour les officiers sous contrats état-major et opérations ;
- **ou pour toute une carrière** pour les officiers de Marine et certains officiers mariners.



## ÊTRE MATELOT

Être matelot de la Flotte, c'est un premier parcours dynamique et valorisant pour des jeunes de 17 à moins de 25 ans. Suite à leur formation à l'École des matelots, ils tiennent, en mer comme à terre, des fonctions d'opérateur au sein des équipages de la Marine.

Après quelques années d'expérience réussie, les matelots de la Flotte peuvent se spécialiser dans un domaine et évoluer en emploi et en responsabilités. La moitié devient officiers mariners (sous-officiers); les autres peuvent voir leur contrat prolongé jusqu'à neuf années. Ceux qui quittent la Marine bénéficient d'un accompagnement pour se reconvertir dans le civil.

« La formation passe vite. En neuf semaines, on apprend les bases de la vie militaire, les spécificités du monde maritime, les règles de sécurité et bien sûr les techniques de notre futur métier. J'ai hâte de connaître ma première affectation. Pour moi, c'est une nouvelle vie qui commence! »

Léo P., 19 ans, matelot pont

### LES CONDITIONS POUR POSTULER (1)

- Avoir plus de 17 ans à moins de 25 ans.
- Posséder un niveau scolaire allant de la 3<sup>e</sup> au Bac.

## LES MÉTIERS PROPOSÉS AUX MATELOTS DE LA FLOTTE SONT NOMBREUX

- **Matelot opérations navales** (radars, sonars, navigation, informatique et systèmes d'information, sémaphores, passerelles).
- **Matelot machine** (maintenance et fonctionnement des moteurs).
- **Matelot maintenance aéronautique** (préparation et maintenance des aéronefs).
- **Matelot restauration** (gestion, cuisine, service).
- **Matelot pompier** (prévention et sécurité des personnes et du matériel).
- **Matelot fusilier marin** (surveillance et sécurité des unités de la Marine).
- **Matelot pont** (conduite nautique du navire, manœuvre).
- **Matelot pont d'envol** (préparation et mise en place des aéronefs à bord des bâtiments)
- **Matelot bureautique** (soutien administratif de la Marine).



(1) Pour tous les types d'engagement, les candidats doivent être de nationalité française, avoir effectué leur Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD), être physiquement et médicalement apte au métier choisi et savoir nager.



## ÉTRE OFFICIER MARINIER

Au cœur des équipages dont ils assument les premières responsabilités, entre les officiers et les matelots, les officiers mariners (sous-officiers) constituent l'ossature de la Marine. Ils garantissent au quotidien l'efficacité opérationnelle de toutes les unités. Leurs compétences s'exercent dans une trentaine de métiers variés qui couvrent les opérations navales, la maintenance technique ou le soutien administratif, mais ils sont avant tout des marins qui développent tout au long de leur carrière leurs aptitudes dans le domaine du leadership et de la technique.

« Quand j'imaginai mon futur boulot, je n'étais sûr que de deux choses : je souhaitais bouger et je ne voulais pas d'une routine de travail de bureau. Un peu par hasard, j'ai choisi le métier de détecteur anti-sous-marins. Aujourd'hui, je suis affecté sur le sous-marin Saphir. Je traque les navires adverses et j'assume aussi la sécurité du bateau. J'aime ce métier hors du commun qui mêle action et diversité des missions. »

Alexis J., 22 ans, détecteur anti-sous-marins.

Le jeune engagé, futur officier marinier, commence son parcours dans la Marine par une formation initiale de cinq mois à l'École de maistrance, à Brest. Quatre sessions de recrutement ont lieu chaque année. Au programme : formations maritime, militaire, sportive et de sécurité, sciences humaines et management. Le jeune maistrancier rejoint ensuite une école de « spécialité » pour y suivre une formation de technicien de deux à neuf mois adaptée à sa filière. À l'issue de cette formation, il possède le socle de connaissances et de compétences nécessaires pour rejoindre sa première affectation. Ce n'est que le début d'une carrière où, au fil de ses affectations successives, il gravit les échelons de responsabilités de plus en plus importants. Là encore, des passerelles existent pour celui qui voudrait devenir officier, via un concours interne ou une sélection sur dossier.

### DE NOMBREUX MÉTIERS DANS DES DOMAINES VARIÉS

- Les métiers des **opérations navales** : détecteur, détecteur anti-sous-marins, électronicien d'armes.
- Les métiers de la **mécanique des forces navales et sous-marines** : mécanicien naval, mécanicien d'armes.
- Les métiers des **opérations de l'aéronavale** : détecteur navigateur aérien, électronicien de bord.
- Les métiers de la **maintenance aéronavale** : technicien aéronautique spécialiste « avionique », « porteur ».

### MAIS AUSSI :

Électrotechnicien, manœuvrier, plongeur démineur, marin-pompier de la Flotte, spécialiste des réseaux et télécommunications, contrôleur aérien, spécialiste énergie nucléaire, infirmier, fusilier marin, navigateur timonier, guetteur de la Flotte, météorologiste-océanographe, gérant de collectivité (cuisine, service en salle, gestion des vivres), assistant de commandement (secrétariat de direction), gestionnaire des ressources humaines, comptable logisticien (finances, logistique), moniteur de sport.

### LES CONDITIONS POUR POSTULER<sup>(1)</sup>

- Avoir plus de 18 ans à moins de 25 ans.
- Posséder un niveau scolaire allant du Bac à Bac +2.

(1) Pour tous les types d'engagements, les candidats doivent être de nationalité française, avoir effectué leur Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD), être physiquement et médicalement apte au métier choisi et savoir nager.



## ÊTRE OFFICIER

À la fois chef militaire, professionnel de la mer et spécialiste dans son domaine d'activités, l'officier de Marine tient des fonctions de commandement, de management et d'expertise. Il exerce à bord des navires ou des sous-marins, dans l'aéronautique navale, les forces spéciales ou dans les états majors.

« C'est à la mer, dans la pénombre du central opérations, à la tête de mon équipe de quart, que je me suis pleinement senti marin de guerre : repérer un adversaire au radar ou le débusquer par ses indiscrétions, coordonner l'action de la force aéronavale, agir ou réagir en une fraction de seconde, assumer la responsabilité de la mission confiée au bâtiment, ce sont des sensations fortes qui mêlent la fierté de servir à l'adrénaline de l'action. »

Fabrice C., 36 ans, officier de Marine.

### > OFFICIER DE CARRIÈRE

**Le concours d'entrée en 1<sup>re</sup> année de l'École navale**<sup>(1)</sup> s'adresse aux élèves issus de classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques. La scolarité dure quatre ans et se concrétise par l'obtention d'un diplôme d'ingénieur (65 recrutements annuels).

Il est également possible pour des jeunes bacheliers de devenir officier de Marine en suivant une **formation à l'École navale allemande** (EFENA). Le plan de carrière proposé est en tout point identique à celui des officiers issus des concours d'accès par les classes préparatoires aux grandes écoles à l'École navale. Aujourd'hui, une trentaine d'officiers de Marine issus de cette filière sert la Marine au sein de ses quatre forces (2 recrutements annuels).

#### LES CONDITIONS POUR POSTULER<sup>(2)</sup>

- Avoir moins de 22 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.
- Classes préparatoires scientifiques MP, PC et PSI.

**Le recrutement sur titre en 2<sup>e</sup> année** (Titre 2) de l'École navale s'adresse à des élèves de formation scientifique d'un niveau Bac +4. Ils obtiennent le diplôme d'ingénieur de l'École navale. Un partenariat avec l'Ensam, Télécom Brest et Centrale Nantes permet à ces élèves d'obtenir un double diplôme en suivant ce cursus (3 recrutements annuels).

**Le recrutement sur titre en 3<sup>e</sup> année** (Titre 3) de l'École navale s'adresse à des élèves de niveau Bac +5 issus de tous types de formations, scientifiques ou non (4 recrutements annuels).

#### LES CONDITIONS POUR POSTULER<sup>(2)</sup>

- Avoir moins de 25 ans (Titre 2) ou moins de 26 ans (Titre 3).
- Être diplômé d'un Bac +4 (Titre 2) ou Bac +5 (Titre 3).

(1) Concours commun Centrale/Supélec (épreuves écrites, orales et sportives).

(2) Pour tous les types d'engagements, les candidats doivent être de nationalité française, avoir effectué leur Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD), être physiquement et médicalement apte au métier choisi et savoir nager.

## > OFFICIER SOUS CONTRAT

Jeune diplômé formé à l'université ou en école, l'officier sous contrat vit dans la Marine une première expérience professionnelle valorisante. Selon le métier choisi, il suivra une formation d'une durée de trois semaines à un an à l'École navale. Son parcours débute par un premier contrat d'une durée de quatre à huit ans qui peut être renouvelé suivant les cas.

### Officier sous contrat « opérations »

L'officier sous contrat « opérations » assure ses fonctions dans le domaine des opérations maritimes, de la mécanique navale, de l'aéronautique ou de la sécurité à bord de l'une des unités de la Marine (bâtiments de combat, commandos, état-major, etc.).

D'une durée initiale de huit ans, son contrat est renouvelable jusqu'à 20 ans de service (30 recrutements annuels).

#### LES CONDITIONS POUR POSTULER<sup>(1)</sup>

- Avoir plus de 21 ans à moins de 27 ans.
- Posséder un diplôme homologué de niveau II ou I (Bac +3 à Bac +5) ou classes préparatoires avec une admissibilité aux grandes écoles d'ingénieur et de commerce.
- Avoir présenté un dossier satisfaisant et passé avec succès la présélection, les tests psychotechniques et un entretien avec un jury.

### Officier sous contrat « état-major »

L'officier sous contrat « état-major » est recruté sur ses diplômes et ses compétences dans le domaine d'activité du poste auquel il postule : employé dans les domaines du contrôle de gestion, de la qualité, des relations internationales, des ressources humaines, de la communication, de l'informatique, ou de l'enseignement (35 recrutements annuels).

#### LES CONDITIONS POUR POSTULER<sup>(1)</sup>

- Avoir plus de 21 ans à moins de 30 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de recrutement.
- Être diplômé d'un Bac +4 ou Bac +5.



(1) Pour tous les types d'engagement, les candidats doivent être de nationalité française, avoir effectué leur Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD), être physiquement et médicalement apte au métier choisi et savoir nager.

## LES AUTRES « VOIES MARITIMES »

### > ÊTRE MOUSSE

L'École des mousses forme chaque année 180 jeunes qui souhaitent acquérir rapidement des compétences et un rôle au sein des équipages de la Marine. La formation, dispensée au centre d'instruction naval de Brest, dure un an et permet d'apprendre le métier de marin tout en consolidant ses acquis scolaires. L'enseignement s'articule autour de formations militaire, maritime, sportive et de sécurité et de la découverte du milieu maritime.

À terme, les jeunes acquièrent un brevet élémentaire de mousse ; ils signent alors un premier contrat de quatre ans comme matelot de la Flotte dans les domaines des opérations navales, de la conduite du navire, de la mécanique, de la protection et de la sécurité, de la maintenance aéronautique ou de la préparation des avions et hélicoptères.

#### LES CONDITIONS POUR POSTULER

- Être de nationalité française.
- Avoir de 16 à moins de 18 ans le 1<sup>er</sup> septembre de l'année d'entrée.
- Avoir un niveau scolaire de classe de troisième ou seconde.
- Être médicalement et physiquement apte.
- Avoir l'accord parental (sauf pour les mineurs émancipés).
- Savoir nager.



## > ÊTRE VOLONTAIRE et VOLONTAIRE OFFICIER ASPIRANT (VOA)

La Marine propose aux jeunes de 17 à 26 ans des stages rémunérés d'une année. Ces jeunes optent pour une expérience inoubliable et valorisante. Leur volontariat débute par une formation initiale de quelques semaines (formations maritime, militaire, sportive et de sécurité), puis pour certains métiers, se poursuit avec une formation complémentaire courte liée au métier choisi. Ils rejoignent ensuite leur unité.

### Volontaire équipage

Pendant un an, le volontaire vit une première expérience professionnelle dans l'un des quatre métiers proposés :

- **Opération et navigation** : opérateur « manœuvrier », conduite de navire.
- **Sécurité/logistique** : opérateur machine (conduite de la propulsion et de la production d'énergie), opérateur soutien logistique.
- **Équipage** : opérateur service général (gestion, entretien, secrétariat...).
- **Alimentation** : gérant de collectivité (cuisine, service en salle, commis aux vivres).

#### LES CONDITIONS POUR POSTULER<sup>(1)</sup>

- Avoir plus de 17 ans à moins de 26 ans.
- Niveau 3<sup>e</sup> minimum.

### Volontaire officier aspirant (VOA)

Jeune diplômé ou étudiant en cours de scolarité, le VOA enrichit sa formation dans l'enseignement supérieur par une première expérience professionnelle.

Qualifiant et valorisant, ce stage rémunéré d'un an permet de développer des compétences dans l'une des fonctions suivantes : **chef de quart, adjoint logistique en commando, adjoint de quart sur sous-marins, informaticien, chargé de communication, adjoint ressources humaines ...**

#### LES CONDITIONS POUR POSTULER<sup>(1)</sup>

- Avoir plus de 17 ans à moins de 26 ans.
- Bac +2 minimum.

« Il y a trois mois, j'étais dans un amphi à étudier les systèmes électroniques intégrés; aujourd'hui, je lutte contre le trafic de drogue dans les Caraïbes. À bord du *Ventôse*, je suis chargé de la navigation et de la communication externe du navire. C'est une application pratique du management qu'aucune entreprise n'aurait pu m'offrir. Cette année de césure dans mes études d'ingénieur est exceptionnelle! »

Emma H., 22 ans, Supélec, VOA chef de quart sur la frégate *Ventôse*.



## > DÉCOUVRIR LA MARINE DANS LE CADRE D'UN STAGE

- **La Préparation Militaire Marine (PMM)** est un stage militaire et maritime de découverte et d'initiation à la Marine agrémenté de formations théoriques et pratiques. La PMM se déroule en deux temps : une période échelonnée sur toute l'année scolaire (environ 12 samedis et dimanches) et une période de 5 jours dans un port militaire durant les vacances scolaires. Accessible à tout jeune de 16 à moins de 25 ans, la PMM ne requiert aucun niveau scolaire et permet de confirmer ou préciser une volonté de s'engager.
- **Les Préparations Militaires Supérieures (PMS)** sont des formations maritimes et nautiques qui permettent d'appréhender l'organisation générale de la Défense, de la Marine nationale et des principales organisations internationales et interalliées. Les PMS sont une expérience enrichissante et instructive pour tous jeunes souhaitant préparer un engagement, intégrer la réserve ou simplement découvrir l'univers de la Marine.
- La Marine propose chaque année, des **stages professionnels** rémunérés aux étudiants Bac +3 à Bac +5 et des **stages de découverte** conventionnés, mais non rémunérés, aux élèves à partir de la 3<sup>e</sup>.

(1) Pour tous les types d'engagement, les candidats doivent être de nationalité française, avoir effectué leur Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD), être physiquement et médicalement apte au métier choisi et savoir nager.



### 3.

# LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT DANS LA MARINE NATIONALE

Trente sept bureaux Marine des Centres d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa) maillent la France dans autant de villes, ainsi que 5 bureaux pour l'outre-mer. Les marins, conseillers en recrutement affectés dans ces unités vont à la rencontre des jeunes toute l'année lors de milliers de conférences dans les collèges et lycées, de salons, forums et points rencontres partout en France. Ils développent également des réseaux de prescripteurs (dans les lycées, facultés, IUT, collèges, missions locales ou organismes privés ainsi que Pôle emploi) pour faire connaître les opportunités d'emploi offertes par la Marine nationale.

#### L'INFORMATION

Tout recrutement débute par une phase d'information générale sur les filières et les métiers. Celle-ci peut se faire en ligne sur **ETREMARIN.FR** ou directement dans un Cirfa où un conseiller en recrutement saura orienter le candidat.

#### LE DOSSIER DE CANDIDATURE ET LE PREMIER ENTRETIEN

Il est ensuite nécessaire de constituer un dossier de candidature dans un Cirfa ou postuler en ligne. Puis le candidat est reçu en entretien de motivation dans l'un des Cirfa ou, après sélection, avec un adjoint en recrutement officier.

#### LES ÉVALUATIONS

Enfin, la dernière phase consiste en une série d'évaluations comprenant des tests d'aptitude physique, psychotechniques et de niveau scolaire, une visite médicale et un (ou plusieurs) entretien(s) de sélection (éventuellement une commission d'admission pour les officiers).

#### LES CONDITIONS POUR POSTULER<sup>(1)</sup>

- Être de nationalité française.
- Être apte physiquement et mentalement.
- Savoir nager.
- Avoir effectué sa Journée défense et citoyenneté (sauf pour l'École des mousses).

# LA MARINE : LES CHIFFRES CLÉS EN 2013

## FAITS ET CHIFFRES

### LES EFFECTIFS

La Marine nationale, c'est d'abord 37 000 hommes et femmes, militaires et civils, qui, chaque jour, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour protéger la Nation et mener à bien des missions de service public.

**3 800 officiers, 21 000 officiers mariniers, 6 800 quartiers-maîtres et matelots, 3 000 civils**

La particularité de la Marine réside dans la jeunesse de ses forces. La moyenne d'âge des marins est de seulement 33 ans. Les femmes peuvent accéder à tous les métiers. Elles représentent 13% des effectifs et 38 bâtiments sont constitués d'équipages mixtes.

- 10 500 marins travaillent au sein de la force d'action navale (surface).
- 5 000 marins œuvrent au sein de l'aéronautique navale.
- 3 200 marins sont affectés dans les forces sous-marines.
- 1 900 marins arment les unités de fusiliers marins et commandos.
- 2 400 servent comme marins pompiers.

### LES MOYENS

Pour remplir les missions qui lui sont confiées, la Marine nationale dispose de moyens modernes :

- 89 navires de combat et de soutien ;
- 10 sous-marins nucléaires ;
- 207 avions et hélicoptères de combat et de soutien ;
- 15 formations de fusiliers marins et commandos.



### LA MARINE NATIONALE C'EST...

... en permanence, 35 bâtiments et 2 sous-marins nucléaires en patrouille, 5 aéronefs dans les airs ...

... chaque jour, 5 000 marins qui travaillent sur, sous et au-dessus des mers pour assurer la sécurité des Français ...

... chaque année, plus de 350 personnes sauvées en mer ...

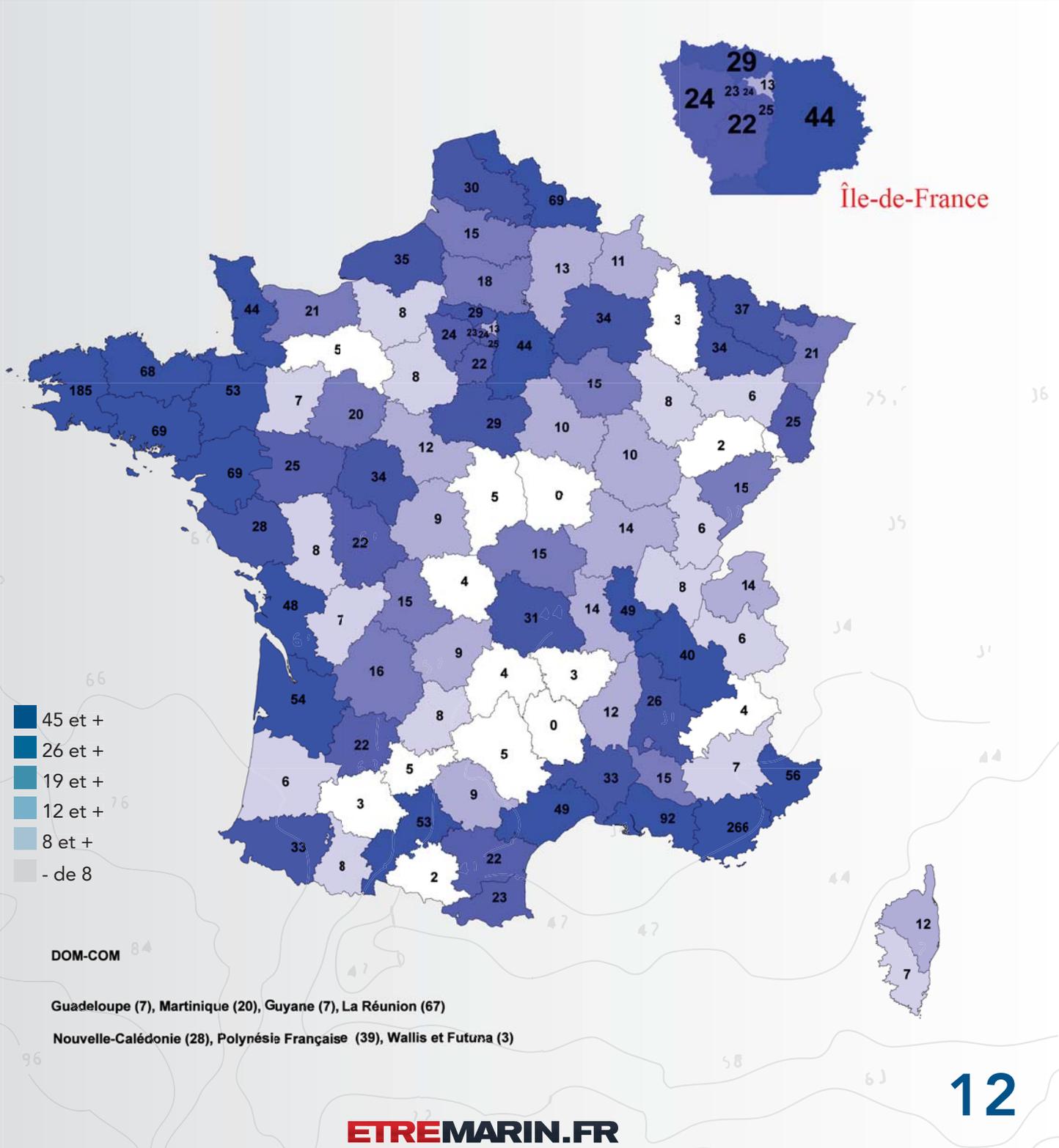
... en dix ans, plus de 45 tonnes de drogue saisies ...

... des missions de lutte contre le narcotrafic, de projection de forces, de dissuasion, de sauvegarde maritime, de sauvetage en mer, de lutte contre la pollution, de maintien de la paix...

... 3 000 emplois chaque année, de tous niveaux et de toutes spécialités : scientifiques, techniques, opérationnelles, administratives...

... des métiers dans tous les domaines : navigation, sécurité/protection, aéronautique, mécanique et électromécanique, électronique, informatique, administration/gestion, restauration, audiovisuel...

# RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CONTRATS SIGNÉS DANS LA MARINE EN 2012



# LES BUREAUX MARINE

## LES CENTRES D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES

### CIRFA AJACCIO

Quartier général Grossetti  
Boulevard Albert-1<sup>er</sup>  
20000 Ajaccio  
Tél. : 04 95 21 61 88  
Fax : 04 95 21 90 87  
E-mail : cirfa.ajaccio@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA AMIENS

17, Rue Ernest Cauvin  
80000 Amiens  
Tél. : 03 22 33 83 74  
Fax : 03 22 33 83 57  
E-mail : cirfa.amiens@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA BESANÇON

Quartier Ruty  
64, Rue Bersot  
25000 Besançon  
Tél. : 03 81 87 24 61  
Fax : 03 81 87 23 54  
E-mail : cirfa.besancon@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA BÉZIERS

101, Avenue Jean-Moulin  
34500 Béziers  
Tél. : 04 67 30 49 30  
Fax : 04 67 30 45 71  
E-mail : cirfa.beziers@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA BORDEAUX

50, Rue des Trois-Conils  
33000 Bordeaux  
Tél. : 05 57 53 60 23  
Fax : 05 56 48 44 99  
E-mail : cirfa.bordeaux@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA BREST

8 bis, Rue Colbert  
29000 Brest  
Tél. : 02 98 22 15 31  
Fax : 02 98 22 04 27  
E-mail : cirfa.brest@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA BRIVE

Résidence du Pont Cardinal  
75, Avenue de Paris  
19100 Brive-la-Gaillarde  
Tél. : 05 55 74 33 17  
Fax : 05 55 17 94 89  
E-mail : cirfa.brive@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA CAEN

1, Rue Lebisey  
14000 Caen  
Tél. : 02 31 94 65 65  
Fax : 02 31 94 97 72  
E-mail : cirfa.caen@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA CHERBOURG

57, rue de l'Abbaye  
50100 Cherbourg  
Tél. : 02 33 92 53 61  
Fax : 02 31 94 97 72

### CIRFA CLERMONT-FERRAND

71, Boulevard Berthelot  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 16 18 92  
Fax : 04 73 16 18 98  
E-mail : cirfa.clermont@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA DIJON

22, Avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél. : 03 80 60 22 62  
Fax : 03 80 11 23 38  
E-mail : cirfa.dijon@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA GRENOBLE

Caserne de l'Alma  
10, rue Cornélie-Gémont  
38000 Grenoble  
Tél. : 04 76 76 22 39  
Fax : 04 76 76 22 38  
E-mail : cirfa.grenoble@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA LA ROCHELLE

27, Quai de Marans  
17000 La Rochelle  
Tél. : 05 46 28 23 28  
Fax : 05 46 28 23 32  
E-mail : cirfa.larochelle@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA LILLE

47, Rue Jacquemars-Giélée  
59000 Lille  
Tél. : 03 20 57 63 46  
Fax : 03 20 63 92 28  
E-mail : cirfa.lille@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA LORIENT

Enclos de Port  
Place de la Porte Gabriel  
56100 Lorient  
Tél. : 02 97 12 43 60  
Fax : 02 97 12 43 61  
E-mail : cirfa.lorient@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA LYON

Quartier Général Frère  
4, Rue Gustave-Nadaud  
69007 Lyon  
Tél. : 04 37 27 26 70  
Fax : 04 37 27 26 67  
E-mail : cirfa.lyon@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA MARSEILLE

2, Rue des Catalans  
13007 Marseille  
Tél. : 04 13 59 48 39  
Fax : 04 13 59 48 33  
E-mail : cirfa.marseille@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA MEAUX

16, Rue Gaston-Monnerville  
77100 Meaux  
Tél. : 01 64 36 48 60  
Fax : 01 64 36 48 70  
E-mail : cirfa.meaux@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA METZ

Bureau Marine  
32 F, Rue du Général Franiatte  
57950 Montigny Les Metz  
Tél. : 03 87 15 45 64  
Fax : 03 87 15 45 60  
E-mail : cirfa.metz@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA NANCY

Bureau Marine  
47, Rue Sainte-Catherine  
54000 Nancy  
Tél. : 03 83 77 25 17  
Fax : 03 83 32 96 75  
E-mail : cirfa.nancy@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA NANTES

16, Rue des Rochettes  
44000 Nante  
Tél. : 02 28 24 20 40  
Fax : 02 40 49 14 41  
E-mail : cirfa.nantes@marine.defense.gouv.fr

### CIRFA NICE

Caserne Filley  
2, Rue Sincaire  
06300 Nice  
Tél. : 04 93 62 78 96  
Fax : 04 93 62 78 97  
E-mail : cirfa.nice@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA ORLÉANS**

2, Rue Fernand-Rabier  
45000 Orléans  
Tél. : 02 38 65 36 81  
Fax : 02 38 42 10 31  
E-mail : cirfa.orleans@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA PARIS**

Caserne Reuilly-Diderot  
75, Boulevard Diderot  
75012 Paris  
Tél. : 01 44 64 23 22  
Fax : 01 44 64 29 41  
E-mail : cirfa.paris@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA PAU**

6, Boulevard d'Alsace-Lorraine  
64000 Pau  
Tél. : 05 59 30 22 45  
Fax : 05 59 84 42 60  
E-mail : cirfa.pau@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA POITIERS**

105, Boulevard du Grand-Cerf  
86000 Poitiers  
Tél. : 05 49 61 02 02  
Fax : 05 49 61 59 00  
E-mail : cirfa.poitiers@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA PONTOISE**

Maison des Armées  
Rue du 1er Dragon  
95300 Pontoise  
Tél. : 01 34 20 85 00  
Fax : 01 34 20 85 85  
E-mail : cirfa.pontoise@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA REIMS**

7, Boulevard Desaubeau  
51100 Reims  
Tél. : 03 51 42 41 05  
Fax : 03 51 42 41 12  
E-mail : cirfa.reims@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA RENNES**

49, Mail François Mitterrand  
35000 RENNÉS  
Tél. : 02 23 46 47 48  
Fax : 02 23 46 47 47  
E-mail : cirfa.rennes@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA ROUEN**

15, Rue de Crosne  
76000 ROUEN  
Tél. : 02 35 70 80 97  
Fax : 02 35 89 32 63  
E-mail : cirfa.rouen@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA SAINT-BRIEUC**

Bureau Marine  
4, Boulevard Charner  
22000 Saint-Brieuc Cedex  
Tél. : 02 96 01 58 08  
Fax : 02 96 01 58 15  
E-mail : cirfa.saintbrieuc@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA SAINT-DENIS**

87, Rue Gabriel-Péri  
BP 90009  
93213 La Plaine-Saint-Denis Cedex  
Tél. : 01 55 87 97 66  
E-mail : cirfa.saintdenis@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA STRASBOURG**

1, Sue de Saales  
67071 Strasbourg  
Tél. : 03 90 23 26 70  
Fax : 03 88 75 62 01  
E-mail : cirfa.strasbourg@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA TOULON**

Bureau Marine  
322, boulevard Commandant-Nicolas  
83000 Toulon  
Tél. : 04 22 43 90 20  
Fax : 04 22 43 90 39  
E-mail : cirfa.toulon@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA TOULOUSE**

9 bis, Rue d'Aubuisson  
31000 Toulouse  
Tél. : 05 34 41 90 40  
Fax : 05 34 41 90 48  
E-mail : cirfa.toulouse@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA TOURS**

60 ter, Boulevard Jean Royer  
37000 Tours  
Tél. : 02 47 77 37 37  
Fax : 02 47 77 37 48  
E-mail : cirfa.tours@marine.defense.gouv.fr

**CIRFA VERSAILLES**

Bureau Marine  
7, rue des Chantiers  
78000 Versailles  
Tél. : 01 39 25 92 00  
Fax : 01 39 25 92 10  
E-mail : cirfa.versailles@marine.defense.gouv.fr

**BUREAU LOCAL LA RÉUNION  
MAYOTTE**

Base Navale Port des Galets  
Rond-point de la Glacière  
97420 Le Port  
Tél. : 02 62 93 56 90  
E-mail : recrutement-marine@fazsoi.defense.gouv.fr

**BUREAU LOCAL MARTINIQUE  
GUADELOUPE**

Base Navale de Fort de France  
Bureau recrutement Marine  
Fort Saint-Louis  
97200 Fort-de-France  
Tél. : 00 596 59 89 17  
E-mail : brm@hotmail.fr

**BUREAU LOCAL GUYANE**

Bureau Marine  
Groupement de Soutien de la Base de  
Défense de Guyanne  
97300 Cayenne  
Tél. : 00 594 39 71 85  
E-mail : guyane@recrutement.marine.defense.gouv.fr

**BUREAU LOCAL  
NOUVELLE-CALÉDONIE**

Bureau de recrutement de la Marine de  
Nouméa  
Caserne Gally Passebosc  
98800 Nouméa  
Tél. : 00 687 29 28 66  
E-mail : noumea@recrutement.marine.defense.gouv.fr

**BUREAU LOCAL POLYNÉSIE  
FRANÇAISE**

Bureau recrutement Marine  
Camp «Lieutenant Colonel Broche»  
Commune d'Arue  
98715 Papeete Tahiti  
Tél. : 00 689 46 34 74  
E-mail : cirfa.marine@armees-polynesie.pf

**Pour l'étranger :****CIRFA PARIS**

Caserne Reuilly-Diderot  
75, Boulevard Diderot  
75012 Paris  
Tél. : 01 44 64 23 22  
Fax : 01 44 64 29 41  
E-mail : cirfa.paris@marine.defense.gouv.fr

# CONTACTS RECRUTEMENT OFFICIERS

## PARIS

Chargé du recrutement officiers  
Secteur Île de France et Nord  
Tél. : 01 53 42 85 46  
Fax : 01 53 42 87 35

## NANCY

Chargé du recrutement officiers  
Secteur Est  
Tél. : 03 83 77 25 14  
Fax : 03 83 77 25 11

## RENNES

Chargé du recrutement officiers  
Secteur Ouest  
Tél. : 02 90 89 88 18

## LYON

Chargé du recrutement officiers  
Secteur Centre  
Tél. : 04 37 27 22 44  
Fax : 04 37 27 26 67

## TOULOUSE

Chargé du recrutement officiers  
Secteur Sud-Ouest  
Tél. : 05 62 57 34 36  
Fax : 05 62 57 34 38

## TOULON

Chargé du recrutement officiers  
Secteur Sud-Est  
Tél. : 04 22 43 90 02  
Fax : 04 22 43 90 09